



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Chargé(e) de mission contact-tracing en CDD à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2021-782224



Profil

- Cadre de santé
- Professionnel de santé
- Titulaire d'un master en santé publique



Conditions

Lieu : Rennes (siège)
Statut: CDD



Vos missions

I) Investigations sanitaires des situations de niveau 3 pour lutter contre la propagation de la covid-19 et rompre les chaînes de transmission.

- Identification des contacts à risque en lien avec les responsables des collectivités touchées (maire, directeur d'établissement de santé, employeur, Préfecture, etc.) par un épisode épidémique de covid-19 (cas sporadique ou au sein d'un cluster) :
 - Assurer le recueil d'information sur la collectivité touchée.
 - Réaliser le contact tracing pour identifier toutes les personnes considérées comme « contacts ».
 - Déterminer une hypothèse de contamination.
 - Accompagner dans la gestion de l'épisode épidémique et communiquer sur les mesures de gestion.
 - Assurer le lien avec le service santé de la collectivité (santé scolaire, médecine du travail, etc.).
 - Communiquer auprès des structures.
 - Assurer le suivi épidémique des situations.
- Gestion des situations exceptionnelles : investigations autour des variantes d'intérêt, cluster dans des collectivités sensibles, suivi de situations complexes.
- Participation à la vie de l'équipe : actualisation des procédures, des documents types, etc.
- Travailler en lien avec les équipes pluridisciplinaires des départements de la Direction Adjointe de Veille et Sécurité Sanitaires et les Délégations Départementales.

II) Traçabilité et reporting.

L'ensemble des actions menées dans le cadre du contact tracing devra faire l'objet :

- D'une traçabilité exhaustive dans le logiciel de gestion du service (SORMAS).
- D'un retour d'information précis auprès de la structure gestionnaire impliquée.
- D'un reporting quotidien auprès du superviseur de l'équipe (point d'information sur l'avancement des investigations).

Le chargé(e) de mission est en lien permanent avec les directions de l'ARS actives dans la gestion de crise et les partenaires externes (Education Nationale, Conseils départementaux, Préfecture, EHPAD, établissements de santé, professionnels de santé libéraux, etc.).

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que le Département contact-tracing ?

L'équipe du département contact tracing assure la recherche des contacts à risque (« contact tracing ») en cas d'identification de cas groupés (« cluster ») ou de survenue d'un cas de Covid au sein d'une collectivité. Elle accompagne également l'ensemble de ces collectivités pour la mise en œuvre des mesures de gestion les plus adaptées à leur situation. Le suivi de ces situations dites de niveau 3 est assuré en coopération notamment avec les services de l'Assurance Maladie et de Santé Publique France.

Le Département contact-tracing est rattaché à la Direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire et à la Direction de la santé publique.



Compétences

Savoir :

- Environnement institutionnel et administratif : organisation, missions et fonctionnement des services.
- Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire.
- Connaissances pluridisciplinaires dans le champ de la santé publique.

Savoir-faire :

- Maîtriser les situations dans des délais contraints.
- Identifier les situations à risque.
- Proposer les mesures préventives et correctives.
- Assurer la compréhension des situations à risques auprès des décideurs et de la population.
- Définir des procédures d'alerte et savoir alerter.
- Utiliser des outils et des systèmes d'information.
- Mettre en œuvre les techniques de la communication professionnelle.
- Savoir réaliser des présentations écrites et orales.
- Traduire et expliciter ses résultats auprès de publics divers.
- Analyser et maîtriser les risques.
- Prendre des responsabilités.
- Animer des réunions et conférences téléphoniques.
- Mobiliser et analyser de manière critique les connaissances scientifiques utiles.
- Discerner les enjeux, prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence.

Savoir-être :

- Faire preuve de rigueur scientifique.
- Résister au stress.
- Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Communiquer en situation de crise.
- Faire preuve de proactivité.

Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).